VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, Div. "A"—Succession de Alexander B. French.

Résidence Double à Deux Etages, 830-32 rue Félicité,

A L'ENCAN, JEUDI, LE 25 JUIN 1908, A MIDI,

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No 85,608, Division A, dans l'affaire intitulée Succession de Alexander B. French, ledit ordre daté et signé le 18 mai 1908, et adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 25 juin 1908, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par le Chemin Félicité, les Rues Marie, Laurel et Annonciation, désigné par la lettre A, sur un devis fait par Edgar Pilié, député voyer de ville, daté le 14 juin 1890, et d'après lequel devis ledit morceau ou portion de terre mesurant trente six pieds de face sur le chemin Félicité, trente cinq pieds de fond sur cent soixante pieds un pouce cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Laurel, cent soixante et un pieds trois pouces de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Annonciation.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages contenant de chaque côté huit chambres, hangar.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de la dite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement, garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilèges sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère; toutes les taxes dues et exigibles pour l'année 1908; l'acte de vente devant être passé pardevant J. Renton Blair, notaire. Tous les certificats nécessaires pour transférer la propriété devant être au frais de l'acquéreur. La propriété sera vendue sujette au bail qui existe s'il y en a. L'acquéreur doit déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

J. L. ONORATO, Encanteur
et Agent de Propriétés Foncières,
Bureau 318 rue Baronne.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.—No 85,738.

SUCCESSION DE JAMES J. FRIGERIO.

Sites pour Bâtir dans le Troisième District,

Coin des Rues N. Claiborne et Français.

A L'ENCAN, JEUDI, LE 18 JUIN 1908.

En vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dossier No 85,738, dans l'affaire intitulée Succession de James J. Frigerio, ledit ordre daté et signé le 12 mai 1908, et adressé à J. L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne à midi, JEUDI, le 18 juin 1908, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir :

Deux certains lots et une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 639, borné par l'avenue N. Claiborne (autrefois la rue St Avid), Français, Nord Robertson (autrefois St Jean Baptiste), et l'avenue Champs Elysées, désigné par les lettres "E", "F" et "G" sur un devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, ingénieur civil et voyer, à la Nouvelle Orléans, Lne, le 23 février 1907. Une copie imprimé sur papier bleu en date annexé à un acte passé pardevant E. Rivas, notaire, le 5 juillet 1907, les lots "E" et "F" sont contigus et mesurent chacun 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de face sur l'avenue N. Claiborne 32 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot "F" formant l'encoignure de l'avenue Nord Claiborne et la rue des Français; et ladite portion désignée par la lettre G sur ledit devis est composée de deux lots de terre, à savoir—Un lot de terre commençant à une distance de cent pieds de l'encoignure de la rue des Français et l'avenue Nord Claiborne, et mesurant 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur la rue des Français, sur 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et un lot de terre commençant à une distance de 100 pieds de l'encoignure des rues Nord Robertson et Français, et mesurant 36 pieds 7 pouces de face à la rue Nord Robertson, sur 63 pieds 11 pouces et 3 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et est contigu au premier lot dans le fond.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes pour 1908 et payer pour tous les certificats et frais de l'acte de vente pardevant Edgar Grima, notaire; 10 pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication par

J. L. ONORATO.
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières,
318 rue Baronne.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

JUDI, LE 18 JUIN 1908.

VENTE EN PARTAGE,

de Omer Soniat et als vs August Huard et al. No 85,720, Cour Civile de District, Division D.

Deux morceaux de propriété foncière de valeur dans le Deuxième District.

Coin des rues Dauphine et St Louis.

Bornés par les rues Conti et Bourgogne, mesurant 45' 5" sur 91' 6" 4'''. Toutes les propriétés dans le voisinage ont augmenté de 100 0/0 depuis les derniers 24 mois. Aussi la meilleure en bois à un étage et demi sur le joli boulevard

No 1508 Avenue Esplanade.

(Entre les rues Robertson et Claiborne).

Mesurant 32' 6" sur 127' 10" 5" devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, à midi.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur—Bureau No 846 rue Commune—En vertu d'un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, lu et rendu en Cour ouverte le 8ème jour de mai 1908, et en Cour ouverte le 14ème jour de mai 1908, et adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée, j'offrirai en vente à l'enchère publique, JEUDI, le 18 juin 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 311 rue Baronne, la propriété ci-dessus décrite, à savoir :

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 91, borné par les rues St Louis, Dauphine, Bourgogne et Conti, mesurant quarante cinq pieds cinq pouces (45' 5") de face à la rue St Louis, et quatrevingt onze pieds, sept pouces et six lignes (91' 7" 7'') de profondeur et faisant face sur ladite rue Dauphine, desquelles les deux dernières rues il forme l'encoignure, une profondeur sur la ligne du côté opposé de quatrevingt onze pieds, six pouces et six lignes (91' 6" 4''') et quarante cinq pieds cinq pouces sur la ligne du fond.

Ensemble un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet 200-201, borné par ladite avenue Esplanade et la rue Hospital, l'avenue Claiborne et la rue Robertson mesurant en mesure américaine, trente deux pieds six pouces (32' 6") de face à l'avenue Esplanade, sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127' 10" 5''') de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acte de vente devant être passé pardevant Charles Denegre, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Spencer Gwyn, Foster & Dennehand, avocats pour les demandeurs.
Charleton Hunt & André Lafargue, avocats pour les défendeurs.

17 mai—17 24 31—juin 7 14 18

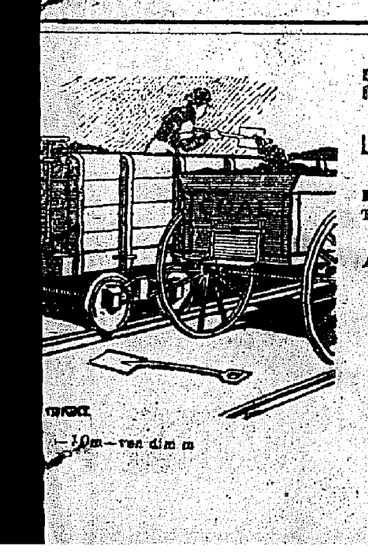

PAUL M. SCHNEIDAU, Agent,

REPRESENTANT

La MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL AND COKE CO.,

Bureau, 315 RUE CARONDELET:
Téléphone Main 576, Nouvelle Orléans, Lne.

CHANTIER DE CHARBON:
Au pied de la rue Race. Téléphone Main 983
Bureau des Remarqueurs
MAUD WILMOT, MONGAH.

CHANTIER DE CHARBON:
513-521 rue Quartier.
Téléphone Hemlock 321.
CALE SECHE DE SECTION,
ALGER,
Téléphone Alger, 38.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE Mme LOUISE LEDET.

No 81,989 Division D, Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

Le Contenu Entier de la Maison de Résidence No 1227 Avenue St-Charles, entre les Rues Clio et Erato.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern Encanteur — MARDI, le 16 juin 1908, à 11 heures a. m., sur les lieux, 1227 avenue St Charles, entre les rues Clio et Erato, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de la Cour rendu et signé le 2 juin 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division D, dans la susdite affaire :

Un lot de meubles consistant en ameublements de chambre à coucher, piano, chaises, vaisselliers, tapis, rideaux, nattes, argenterie, tables, lavabos, couvertures, berceuses, ornements, matelas, stores, etc., fourneau et ustensiles de cuisine, etc.

Conditions—Comptant.

STROUDBACK & STERN,
Encanteurs.

5 juin—5 7 14 16

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Madame A. L. Howard.

No 84,489—Cour Civile de District. Div. C.

Résidence Double à deux étages, 1431-33 rue Prytanée coin Melpomène, îlet avenue St Charles et la rue Thalie.

Une résidence simple à deux étages, 1427 rue Prytanée, contigue à la propriété ci-dessus.

A l'encan, MARDI, le 30 juin, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, à midi.

La résidence double à deux étages contenant de chaque côté 11 chambres, vestibules, office et chambre à bain. Lot 40' 11" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de face et profondeur sur la rue Melpomène.

La résidence simple à deux étages comprenant 8 chambres, vestibules, chambre à bain et office. Lot 24' 8" de face à la rue Prytanée sur environ 85 pieds de profondeur. Les mesures des deux lots sont plus particulièrement décrites sur des plans exhibés à la Bourse et la pétition enregistrée en Cour.

La propriété sera vendue sujette au bail à $35 par mois sur chaque résidence expirant le 30 septembre 1908.

Dans l'affaire de la succession de Mme A. L. Howard, No 84,439, Cour Civile de District, Div. C. En vertu de et conformément à un ordre à moi adressé par l'Hon. John St Paul, juge de la Div. C, Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, signé le 27 mai 1908, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, la propriété ci-dessus décrite.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans de crédit représentés par des billets de l'acquéreur, payables en 1 et 2 ans après le passage de l'acte de vente, avec intérêt au taux de 7 0/0 par an de leur date, le paiement desdits billets devant être garanti par toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer et promettre de payer les taxes pour l'année 1908. Les actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Andrew H. Wilson, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de la vente chez I. B. RENNYSON, Encanteur.

J. Zach Spearing, avocat.

28 mai—28 juin 7 14 21 28 29 30

Ramsey & O'Neal.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence simple à deux étages désirable, 1007 avenue St-Roch.

Dans l'affaire de l'Interdiction de Mary Stenson.

No 84,907—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

PAR RAMSEY & O'NEAL, Cicero A. Ramsey, Encanteur—Bureau 340 rue Carondelet, MARDI, le 23 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 18 mai 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressé, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Roche, Rempart, St Claude et Musique, désigné par le No deux sur un devis dressé par Charles A. de Armas architecte, annexé à un acte du 24 juillet 1868, passé pardevant Octave de Armas notaire, et mesurant en mesure américaine dix huit pieds sept pouces et trois lignes de face sur l'avenue St Roche sur soixante trois pieds onze pouces et trois lignes de profondeur.

Les améliorations sont connues comme le numéro municipal 1007 avenue St Roch, et consistent d'une maison simple à deux étages ayant trois chambres de chaque côté au premier étage et au rez de chaussée, citerne, hangar, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant John R. Upton, notaire, et faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

J. J. Powell, avocat pour la pétitionnaire.

21 mai—21 24 31—juin 7 14 21 28

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur rue Nord Robertson,

Entre les rues Port et St Ferdinand.

Quaker Realty Co., Ltd., vs Lawrence Guthans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 85,515 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 juin 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Robertson, St Ferdinand, Nord Claiborne et Port, désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 23 août 1905, d'après lequel il commence à quatre vingt dix huit pieds, six pouces, deux lignes de la rue St Ferdinand, et mesure trente trois pieds de face à la rue Nord Robertson avec la même largeur au fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent cinq pieds, et est composé de la plus grande partie du lot original No 4.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Roger Meunier, avocat pour la demanderesse.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

John M. Kelly vs Edmund H. Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Toulouse et la Promenade Carondelet, ledit îlet est désigné par le No 448 et les lots sont désignés par les numéros 2 et 4 sur le rôle d'assessement par les numéros 1 et 3.

Le lot désigné par le No 2 et sur le rôle d'assessement par le No 1 commence à une distance de cent pieds de l'encoignure de l'avenue Hagan et de la Promenade Carondelet, et mesure trente cinq pieds huit pouces six dixièmes de face à l'avenue Hagan et une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Le lot désigné par le No 4 et sur le rôle d'assessement par le No 3 commence à une distance de cent pieds de l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Toulouse, et mesure trente cinq pieds huit pouces six dixièmes de face à l'avenue Hagan et ayant une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles, toutes les mesures ci-dessus plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Denègre & Blair, avocats pour le demandeur.

29 mai—29 juin 5 12 19 26—juil 2

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boite 113. Nouvelle-Orléans, Lne.

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple Attrayant.

No 1715 rue Colombus.

Entre les rues Derbigny et Roman.

Succession de Paul Trevigne Jr.

No 84,845—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

EN VERTU d'un ordre de vente, daté le 13 mai 1908, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, MERCREDI, le 24 juin 1908 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 1715 rue Colombus), et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'îlet No 17, maintenant No 763, borné par les rues Colombus, Roman, Derbigny et Laharpe, lequel lot mesure 32 pieds de face à la rue Colombus sur 157 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Adjacent à et formant une partie est un terrain ouvert dans le fond mesurant environ 32 pieds sur 49 pieds, lequel est une partie du lot contigu, duquel une portion a été vendue mesurant 32 pieds sur 108 pieds comme il est démontré par un acte passé pardevant J. H. Forcelle, notaire, le 16 mai 1907.

Conditions — Un tiers au plus comptant et la balance, en un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec 8 0/0 d'intérêt sur le paiement différée, représenté par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, daté le jour de l'adjudication. Les taxes pour 1908 devant être payées par l'acquéreur et la portion du crédit devant être garantie par hypothèque usuelle et la clause d'assurance, lien de vendeur et privilège et la propriété vendu avec la stipulation de non aliénation, et les clauses usuelles de sécurité; 10 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets hypothécaires. Dix pour cent requis au moment de l'adjudication : le loyer de la propriété devant appartenir à la succession jusqu'à la signature de l'acte de vente.

L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

LIONEL M. RICAU,
Encanteur.

Félix J. Dreyfous, avocat.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 24

Ramsey & O'Neal.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple No 1927 rue Bourbon.

Dans l'affaire de la succession de Veuve Marie Bruno Moniedons.

No 86,059—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR RAMSEY & O'NEAL—Cicero A. Ramsey, encanteur, bureau 340 rue Carondelet—JEUDI, le 2 juillet 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre daté et signé le 28 mai 1908 par l'Hon. Fred D. King juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et à moi adressé la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Marais, Touro et Urquhart, étant une partie du lot No 4, et mesurant seize pieds, trois pouces de face à la rue Bourbon sur quatrevingt dix huit pieds de profondeur, situé à cent douze pieds un pouce de l'encoignure de la rue Urquhart.

Les améliorations consistent d'un cottage simple contenant trois chambres, hangar, etc., connu par le numéro municipal 1927 rue Bourbon.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1908 et payer pour l'acte de vente pardevant Joseph Lautenschlaeger, notaire, et faire 10 0/0 de dépôt au moment de l'adjudication.

Joseph Lautenschlaeger, avocat

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 2

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Esther Mendes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 85,539—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Irvin Fuerst, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. D. Danziger, avocat.

6 juin—6 10 15

Succession de Adam A. Heitman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 85,585—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Elvira Heitman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. J. Paters, avocat.

6 juin—4 8 15

VENTES A L'ENCAN

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Désirable Cottage Simple, No 1631 Rue Fern.

Le Joli Cottage "Home", No 1635, Rue Fern.

Le Cottage Double Productif Nos 1535-1537 Rue Fern.

In re J. Christian Bittel et als vs les mineurs Helwig.

No 85,601—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

A L'ENCHERE PUBLIQUE,

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, le 23 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement lu, rendu et signé en Cour ouverte le 15 mai 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés désirables comme suit, à savoir :

(1) Deux certains lots de terre dans le Septième District de cette ville, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, désignés par le No municipal 1535 rue Fern, dans l'îlet No 216, borné par les rues Fern, Burdette, Green, Birch, désignés par les numéros 1 et 2 dudit îlet, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

(2) Deux certains lots de terre dans le même district et îlet comme ci-dessus décrit, désigné par le numéro municipal 1631 rue Fern lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur.

(3) Deux certains lots de terre dans le septième district de cette ville, dans l'îlet No 191, borné par les rues Fern, Jeannette, Birch et Burdette, désignés par les Nos 15 et 16 dudit îlet et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Fern sur cent vingt pieds de profondeur. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par les Nos municipaux 1535-1537 rue Fern.

Conditions—Un tiers au plus comptant et la balance, s'il y en a, en un et deux ans pour billets portant 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes de 1908 et faire un dépôt de 10 0/0 pour lier la vente, et les actes de vente pardevant Carl C. Friedrichs, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 22 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE SIMPLE "HOME"

Premier District,

No 420 rue Sud Galvez, entre l'avenue Tulane et la rue Gravier.

Succession de M. et Mme Albert Henry Eckers, quelquefois appelé Henry Eckers.

No 85,791, Cour Civile de District.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, George G. Fredericks, Encanteur. No 832 rue Commune—MARDI, le 16 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 9 mai 1908 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances là-dessus y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No cinq (5), dans l'îlet borné par l'avenue Tolane (autrefois rue Commune), les rues Gravier Galvez et Johnson, sur un certain plan dressé par C. A. Hedin, le 15 avril 1905, et déposé en l'étude de M. Gernon, ancien notaire, d'après lequel plan ledit lot mesure trente pieds onze pouces de face à la rue Galvez sur cent trente deux pieds trois pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un et deux ans ou en billets d'un an spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurités à la date de l'adjudication jusqu'à paiement final; le loyer de la dite propriété ne devant appartenir à l'acquéreur qu'à partir du passage de l'acte de vente de ladite propriété; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1908; un dépôt de 10 0/0 requis. L'acte de vente pardevant M. Daniel J. Murphy, notaire aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 17 24 31—juin 7 14 à date

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Giovanni Sciambra ou Sciamora et épouse.

Bâtisses productives en brique à trois étages No 529-531 rue Hopital, entre les rues Decatur et Chartres. A l'encan, jeudi le 9 juillet 1908 à midi.

No 54,798, Cour Civile de District, Division D

PAR FREED & CLESI — N. J. Clesi, Encanteur—JEUDI, le 9 juillet 1908, à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 19 mai 1908 et signé le 25 mai 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, la propriété ci-après sera vendue à l'enchère publique, à savoir :

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Hôpital, Chartres, Decatur et Quartier, et désigné par la lettre A sur un plan dressé par L. N. Depouilly, janvier 1848, avec le privilège d'une allée en commun à ce lot et autres huit pieds de largeur faisant face à la rue Hôpital. Ledit lot de terre mesure en mesure américaine vingt quatre (24) pieds de face à la rue Hôpital sur cent cinquante neuf (159) pieds neuf pouces et cinq huitièmes (5/8) sur la ligne gauche, laquelle ligne le divise du lot désigné comme lot No 2 et cent cinquante neuf pieds huit pouces et trois huitièmes (159-8 3/8) sur la ligne qui le divise de ladite allée.

Conditions—Un tiers au plus comptant, et la balance en un et deux ans en portions égales, chaque paiement annuel divisé en trois parties égales, représentées par trois billets devant porter sept pour cent d'intérêt par an, avec toutes les clauses nécessaires, hypothèques, honoraires d'avocat et autres clauses, et le pact de non aliénando.

L'acte de vente devant être passé pardevant U. Marinoni Jr, notaire de cette paroisse aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur doit payer au dessus de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en l'année 1908, l'acquéreur devant faire 10 pour cent de dépôt comptant au moment de l'adjudication chez

FREED & CLESI, Encanteurs
et agent de Propriétés Foncières,
838 rue Gravier.

Guy M. Horner, avocat

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES

COUR CIVILE DE DISTRICT, paroisse d'Orléans—No 86,247—David Bonhage vs ses créanciers.— Ordre — Considérant la pétition précitée, et les tableaux des actifs et passifs dûment vérifiés et enregistrés.

Il est ordonné qu'après les avis légaux et la notification aux créanciers, comme il est requis par la loi, une réunion desdits créanciers du dit David Bonhage soit convoquée et tenue, d'après la loi, pardevant Jules F. Meunier, notaire, en son bureau dans la ville de la Nouvelle Orléans, commençant le dixième jour de juillet 1908, à 11 heures a. m., pour voter, accordant ou refusant l'application dudit David Bonhage pour un résit de six, douze et dix-huit mois, de la date de ladite réunion.

Il est en outre ordonné que R. H. Marr, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et la propriété dudit David Bonhage soient suspendues.

Nouvelle Orléans, Lne., 1er juin 1908.

(Signé) W. B. SOMMERVILLE,
Juge.

Pour copie conforme :

J. O. DONAHUE, Député Greffier.

Wm R. Pascoe, avocat.

5 juin—5 9 14

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Carrie Villio, veuve de Julian Eagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 84,206—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Julius Villio administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—A. Giffen Levy, H. L. Garland, Jr avocats.

10 juin—1f

Succession conjointe de Michael Schoppel, et Elizabeth Jorg, épouse de Michael Schoppel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,272—Division A — Attendu que Mme Katie L. Schoppel, épouse de Albert S. Beecher, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession conjointe de feue Michael Schoppel et Elizabeth Jorg, épouse de Michael Schoppel, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 5 juin—5 9 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de valeur du Troisième District.

Sur la première propriété, les améliorations portent le No municipal 4529 rue Dauphine.

B. P. Lanselg vs la succession de Nicola Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 85,438— En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie de la propriété appartenant au feu Manuel Andry, ancien maire de cette ville et mesurant, mesure américaine, trente sept pieds six pouces de façade rue Dauphine trente trois pieds huit pouces de profondeur sur une allée de passage environ vingt cinq pieds de largeur, ouvrant sur la rue Dauphine.

2° Quatre autres terrains situés dans le même district, dans le carré No 236, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Kentucky et Mathilda, et désignés comme terrains Nos cinq, six, sept et huit sur un plan lithographique dressé par L. E. Pilié, voyer, le 10 novembre 1884, et annexé à un acte de vente à Mlle Julie Quartin, exécuté pardevant W. G. Castell, alors notaire en cette ville, le 1e mai 1875. Les terrains cinq et six sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit : Le terrain (No 5) cinq vingt huit pieds de face rue Dauphine, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et le terrain No 6 vingt cinq pieds, dix pouces et trois lignes de façade rue Dauphine et cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de division du terrain No cinq, et une profondeur de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne du côté opposé vers la rue Mathilde, et une largeur à l'arrière de trente pieds, quatre pouces et six lignes. Les terrains sept et huit se tonchent et mesurent comme suit : Le terrain No Sept, vingt neuf pieds, onze pouces et deux lignes de façade rue Bourgogne, cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne de profondeur sur la ligne du côté de la rue Mathilde : cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes sur la ligne de division du terrain No Huit, et vingt cinq pieds, quatre pouces et six lignes de largeur à l'arrière; et le terrain No Huit, vingt neuf pieds de façade rue Bourgogne, sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; les lignes de l'arrière de chacun des quatre terrains se rencontrant.

3° Et dix sept terrains situés dans le même district, carré borné par les rues Bourgogne, Rempart, Kentucky et Mathilde et désignés par les Nos de un à dix sept, les deux inclusivement sur le plan lithographique annexé à un acte de vente à Geo. Toxoni, exécuté pardevant ledit notaire